INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE
Etablissement public institué par la loi du 9 août 1963
AVENUE DE TERVUREN 211 - 1150 BRUXELLES

Service des Soins de Santé

Circulaire O.A. n° **2001 / 340**

Bruxelles, le **25 juillet 2001**

62/ **382**
63/ **364**

Concerne : Instructions comptables et statistiques relatives aux prestations de santé.

Suite à l'introduction de nouveaux prix de référence dans les spécialités pharmaceutiques au 1 juin 2001, le service a décidé procéder à une subdivision des pseudo-codes. Celle-ci se présente de la manière suivante :

a) Document C 2
Code comptable : 231 (6-8-9)
Libellé : spécialités délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **A**

Dépenses - pas de cas - pas de jours.

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 750842
Libellé : génériques ou copies délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Ag**

Dépenses – pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753723
Libellé : spécialités de référence délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Ar**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

b) Document C 2
Code comptable : 232 (6-8-9)
Libellé : spécialités délivrées aux bénéficiaires hospitalisés Catégorie **B** inclus les antibiotiques administrés pendant de la période peri-opératoire mais exception pour le remboursement forfaitaire et antibiotiques administrés en dehors de la période peri-opératoire

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 750864
Libellé : génériques ou copies délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Bg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 751660
Libellé : génériques ou copies délivrées aux bénéficiaires hospitalisés concernant les antibiotiques administrés pendant de la période peri-opératoire mais exception pour le remboursement forfaitaire
Catégorie **Bg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 751763
Libellé : génériques ou copies délivrées aux bénéficiaires hospitalisés concernant les antibiotiques administrés en dehors de la période peri-opératoire.
Catégorie **Bg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753745
Libellé : spécialités de réference délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Br**

Dépenses - pas de cas - pas de jours.

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 751682
Libellé : spécialités de référence délivrées aux bénéficiaires hospitalisés concernant les antibiotiques administrés pendant de la période peri-opératoire mais exception pour le remboursement forfaitaire
Catégorie **Br**

Dépenses - pas de cas - pas de jours.

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 751785
Libellé : spécialités de référence délivrées aux bénéficiaires hospitalisés concernant les antibiotiques administrés en dehors de la période peri-opératoire
Catégorie **Br**

Dépenses - pas de cas - pas de jours.

c) Document C 2
Code comptable : 233 (6-8-9)
Libellé : spécialités délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **C**

Dépenses - pas de cas - pas de jours.

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 750886
Libellé : génériques ou copies délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Cg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753760
Libellé : spécialités de référence délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Cr**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

d) Document C 2
Code comptable : 234 (6-8-9)
Libellé : spécialités délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Cs**

Dépenses - pas de cas - pas de jours.

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 750901
Libellé : génériques ou copies délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Csg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753782
Libellé : spécialités de référence délivrées aux bénéficiaires Hospitalisés
Catégorie **Csr**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

e) Document C 2
Code comptable : 235 (6-8-9)
Libellé : spécialités délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Cx**

Dépenses - pas de cas - pas de jours.

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 750923
Libellé : génériques ou copies délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Cxg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753804
Libellé : spécialités de références délivrées aux bénéficiaires hospitalisés
Catégorie **Cxr**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

f) Document C 2
Code comptable : 236 (6-8-9)
Libellé : spécialités délivrées aux bénéficiaires hospitalisés. Antibiotique administrés pendant la période péri-opératoire (remboursement à 25 %) avec complément de remboursement.
Catégorie **B**

Dépenses - pas de cas - pas de jours.

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 751564
Libellé : génériques ou copies délivrées aux bénéficiaires hospitalisés. Antibiotique administrés pendant la période péri-opératoire (remboursement à 25 %) avec complément de remboursement.
Catégorie **Bg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 751586
Libellé : spécialités de références délivrées aux bénéficiaires hospitalisés. Antibiotique administrés pendant la période péri-opératoire (remboursement à 25 %) avec complément de remboursement.
Catégorie **Br**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

g) Document C 2
Code comptable : 251 (5-7-9)
Libellé : spécialités , provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **A**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 750853
Libellé : génériques ou copies, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **Ag**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 754876
Libellé : génériques ou copies , provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux indépendants non hospitalisés
Catégorie **Ag**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753911
Libellé : spécialités de références, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **Ar**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 754854
Libellé : spécialités de référence, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux indépendants non hospitalisés
Catégorie **Ar**

h) Document C 2
Code comptable : 252 (5-7-9)
Libellé : spécialités , provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **B**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753933
Libellé : spécialités de références, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **Br**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 754832
Libellé : spécialités de référence, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux indépendants non hospitalisés
Catégorie **Br**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

i) Document C 2
Code comptable : 253 (5-7-9)
Libellé : spécialités, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **C**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753955
Libellé : spécialités de références , provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **Cr**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

j) Document C 2
Code comptable : 254 (5-7-9)
Libellé : spécialités, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non-hospitalisés.
Catégorie **Cs**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 750831
Libellé : génériques ou copies, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **Csg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753970
Libellé : spécialités de références, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non-hospitalisés
Catégorie **Csr**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

k) Document C 2
Code comptable : 255 (5-7-9)
Libellé : spécialités, provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non-hospitalisés
Catégorie **Cx**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 750816
Libellé : génériques ou copies , provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **Cxg**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Document N 86
Nouveau pseudo-code nomenclature : 753992
Libellé : spécialités de référence , provenant de l'officine hospitalière, délivrées aux bénéficiaires non hospitalisés
Catégorie **Cxr**

Dépenses - pas de cas - pas de jours

Date d'application : 1er juin 2001.

Le Fonctionnaire Dirigeant,

F. Praet,
Directeur général.